

# De la fondation du vrai Israël à l'exil des vrais catholiques

*On peut observer de nombreux parallèles entre certains passages de l'Ancien Testament et la situation actuelle des catholiques. L'usurpation de la fonction de grand prêtre et les persécutions que connurent les Hébreux ne furent-elles pas une préfiguration de la vacance actuelle du siège pontifical et des persécutions que subissent aujourd'hui les vrais catholiques de la part des imposteurs modernistes de l'Eglise conciliaire?*

## De la fondation du vrai Israël à l'exil des vrais catholiques

*« Le Christ a permis ceci : que l'Antéchrist, tête de tous les schismatiques, siégerait dans le Temple de Dieu, que les siens seraient exilés, et que ceux qui ne sont pas les siens occuperaient un jour le Siège de l'Église. » ((De miraculis libri duo, Livre II, Chapitre 16.))*

*Saint Pierre le Vénérable.*

Dans l'Ancienne Alliance, les enfants d'Israël devaient « obéir au commandement du prêtre qui, en ce temps-là » était le « ministre du Seigneur » (Deutéronome 17 ; 12). Ce prêtre était considéré par le peuple juif comme « Le pontife » ou « le grand-prêtre parmi ses frères » (Lévitique 31 ; 30). Pour symboliser son autorité, Aaron – qui en plus d'être le frère de Moïse était aussi le premier pontife (Exode 35 ; 19) – portait sur lui un « pectoral, sur lequel était inscrit : La Doctrine et la Vérité » en couvrant « sa tête de la tiare » ornée d'une « lame d'or consacrée pour la sanctification, comme lui avait ordonné le Seigneur. » (Lévitique 8 ; 8-9).

L'Écriture dit même que « *c'est revêtu de ces ornements que le pontife exerçait les fonctions de son ministère, comme avait ordonné le Seigneur à Moïse* » (Exode 39 ; 24).

Au demeurant, la Révélation nous apprend aussi que « *Les paroles des sages sont comme des aiguillons* » et « *comme des clous profondément enfoncés, lesquelles, avec le conseil des maîtres, ont été données par un seul pasteur* » (L'ecclésiaste 12 ; 11). Or, cet unique pasteur devait nécessairement être infaillible, puisque selon les paroles de l'apôtre Paul : « *L'homme spirituel juge de toutes chose, et il n'est jugé de personne.* » (1 Corinthiens 2 ; 5). C'est pourquoi Josaphat (Roi de la tribu de Juda) disait à tous les habitants de Jérusalem : « *Amarias, le prêtre, **votre pontife, présidera dans les choses qui regardent Dieu*** » (2 Paralipomènes 19 ; 11). Cette fonction du grand prêtre avait une telle importance dans la loi mosaïque que les Israélites ne résignaient point à se soumettre à son autorité, comme l'atteste les versets suivants : « *Et **les enfants d'Israël firent selon ce que leur avait commandé le prêtre du Seigneur, Eliachim.** [...] Alors Eliachim le grand prêtre du Seigneur, parcourut tout Israël, et leur parlant en disant : "Sachez que le Seigneur exaucera vos prières, si vous persévérez toujours dans les jeûnes et les prières en la présence du Seigneur."* » (Judith 4 ; 7-12).

Or, nous savons que, dans le « *nouveau testament* » (Matthieu 26 ; 28), c'est Saint Pierre qui a été choisi par Dieu « *afin que les gentils* » puissent entendre « *la parole de l'Évangile* » (Actes 15 ; 7). C'est à lui seul que le Christ a conféré le pouvoir de faire paître ses brebis (Jean 21 ; 17) et de confirmer ses frères en lui promettant que sa foi sera toujours infaillible (Luc 22 ; 32). Par ailleurs, l'Écriture contient également une prophétie sur un grand-prêtre au sujet duquel l'Éternel nous dit ceci : « *Et il arrivera en ce jour-là que j'appellerai mon serviteur Eliachim, fils d'Helcias, je le revêtirai de ta tunique, je lui attacherai fortement ta ceinture et ta puissance, je la mettrai en sa main ; et il*

sera comme un père pour les habitants de Jérusalem et pour la maison de Juda. Et je mettrai **la clef de la maison de David** sur son épaule, et il ouvrira, et il n'y aura personne qui ferme ; et il fermera, et il n'y aura personne qui ouvre. » (Isaïe 22 ; 21-22). Cet oracle constitue clairement une préfiguration de la mission que Jésus-Christ devait confier à Saint Pierre en lui disant : « Aussi moi je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église, et les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. Et je te donnerai **les clefs du royaume des cieux** ; et tout ce que tu lieras sur la terre sera lié aussi dans les cieux ; et tout ce que tu délieras sur la terre, sera aussi délié dans les cieux. » (Matthieu 16 ; 18-19). Selon l'explication du pape Léon XIII : « cette expression figurée : "lier et délier", désigne **le pouvoir d'établir des lois**, et aussi celui de juger et punir. » ((Encyclique Satis Cognitum (29 Juin 1896) )). Ainsi, tout comme le Seigneur avait donné la clef de la maison de David à Eliachim, de même, Il a confié les clefs du royaume des cieux à l'Apôtre Pierre. C'est d'ailleurs ce qui fera dire à Saint Jérôme : « **Le salut de l'Église dépend de la dignité du souverain prêtre** ; si l'on n'attribue pas à celui-ci une puissance à part et élevée au-dessus de tout autre, il y aura dans l'Église autant de schismes que de prêtres. » ((Dialog. Contra Luciferianos. n. 9 (Cité dans l'encyclique Satis Cognitum du pape Léon XIII). ))

« L'un est Eliakim, fils d'Helias, l'autre est Simon, fils de Jonas ; l'un est vêtu de la robe pontificale, l'autre de la révélation céleste. L'un a le pouvoir dans sa main, l'autre est un roc solide. **L'un est comme un père à Jérusalem, l'autre est la fondation dans l'Église. L'un possède les clefs du royaume de David, l'autre les clefs de l'Église de l'Évangile.** Lorsque l'un ferme, personne n'ouvre, lorsque l'autre lie, personne ne délie, lorsque l'un ouvre, personne ne ferme, lorsque l'autre délie, personne ne lie. Que reste-t-il à dire, sinon que si Eliakim, fils d'Helias était la tête du Temple mosaïque, Simon, fils de Jonas, devint la tête

de l'Église évangélique ? Eliakim représentait Notre Seigneur en figure, Saint Pierre le représente comme lieutenant ; Eliakim le représentait dans l'Église mosaïque et Saint Pierre dans l'Église chrétienne. Voici ce qui est signifié par la promesse des clefs à Saint Pierre, une promesse qui ne fut jamais faite aux autres apôtres. " ( Œuvres complètes de Saint François de Sales, Tome I, Les controverses, Chapitre VI, Article III, p. 214 ))

*Saint François de Sales*

« Déjà, sous la Loi ancienne, **la sentence du Grand-Prêtre était infaillible** ; et c'est pourquoi quiconque n'obéissait pas à ses décrets était puni de mort. Voici ce que nous lisons dans le Deutéronome : "Celui qui, s'enflant d'orgueil, ne voudra pas obéir au Pontife qui, en ce temps-là, sera le ministre du Seigneur votre Dieu, ni au décret du juge, sera puni de mort, et vous ôterez le mal du milieu d'Israël" (Deutéronome 17 ; 12). Et dans l'Ecclésiastique, il est dit : "Les paroles des sages sont comme des aiguillons et comme des clous profondément enfoncés ; ces paroles, le pasteur unique nous le donne par les conseils des maîtres : ne recherchez rien de plus, ô mon fils !" (L'ecclésiastique 12 ; 11-12). Et quoique le Sanhédrin, qui était composé de soixante-dix juges, existât déjà pour lors, c'était néanmoins le Grand-Prêtre qui décidait les doutes dont l'importance était plus considérable ; voilà pourquoi il portait sur la poitrine le rational avec cette inscription : "Doctrina et Veritas", comme le constate le livre de l'Exode. (Exode 28 ; 15, 29 et 30). **Que si un tel privilège a été accordé à la Synagogue, à plus forte raison doit-on croire qu'il a été accordé à l'Église**, laquelle étant répandue dans le monde entier et combattue par tant d'hérésies, a plus besoin d'un juge qui soit un et infaillible, et qui puisse mettre fin plus promptement aux erreurs contre la foi et contre les mœurs. » ( Œuvres complètes de S. Alphonse de Liguori, Tome II, éd. H. Casterman (1867), Vérité de la Foi, Partie III, Chapitre X,

p. 293-294 ))

*Saint Alphonse de Liguori*

« Nous lisons dans le Deutéronome (chapitre 17, verset 12) que, dans les cas douteux ou difficiles, quand il fallait juger entre le sang et le sang, la cause et la cause, la lèpre et la lèpre, et que les juges subalternes n'étaient pas d'accord, il fallait s'adresser au tribunal supérieur chargé de porter une sentence dont il n'était pas permis d'appeler : peine de mort contre les récalcitrants orgueilleux. **La nouvelle Église n'a pas été moins bien traitée que l'ancienne. Elle aussi a un grand-prêtre, que tous les chrétiens peuvent consulter, qui peut être saisi de toutes les causes et les juger en dernier ressort : c'est l'Évêque de Rome.** Remarquez que dans le cas que nous venons de mentionner, **le souverain pontife de la Synagogue était infaillible dans ses décisions, puisque que celui qui refusait de l'accepter et de s'y soumettre était condamné à la peine capitale. Ce passage ne prouve donc pas seulement la suprématie papale, mais encore son infaillibilité, dont la sentence était toujours reçue sous peine de mort. Jésus-Christ est le chef du peuple chrétien ; le souverain pontife en est le chef visible : une mort spirituelle est le partage de tous ceux qui ne veulent pas reconnaître son autorité.** » (( *L'histoire et l'infaillibilité des papes : Recherches critiques et historiques sur les actes et les décisions pontificales que divers écrivains ont crus contraire à la foi. Tome I, Chapitre I, p. 30* ))

*Abbé Benjamin-Marcellin Constant*

En outre, Dieu a déclaré par la bouche de son prophète : « je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël. » (Jérémie 31 ; 31). Cette nouvelle alliance, c'est Jésus-Christ en personne qui est venu l'instaurer, car comme il l'a lui-même avoué à la femme Cananéenne : « je n'ai été envoyé

*qu'aux brebis perdues de la maison d'Israël* » (Matthieu 15 ; 24). D'après Saint Paul, la "maison d'Israël" est à la fois « *la maison de Dieu* » et « *l'Église du Dieu vivant* » (1 Timothée 3 ; 15), que l'Apôtre des Gentils appelle aussi : « *l'Israël de Dieu* » (Galates 6 ; 16). Le pape Benoît XIV rappelait d'ailleurs que la « *couronne de gloire* » et « *de justice* » n'était réservée qu'aux « *vigilants témoins de la Maison d'Israël, qui est la Sainte Église de Dieu.* » (( Encyclique Ubi Primum (3 Décembre 1740) )).

Quant au pape Pie VII, ce dernier confessait lui-aussi s'être constitué comme étant « *le gardien de la maison d'Israël, qui est la sainte Église.* » (( Encyclique *Ecclisiam a Jésus Christo* (13 Décembre 1821) )) .Ces quelques déclarations nous permettent de saisir toute l'importance des paroles du pape Boniface VIII qui insistait particulièrement sur le fait qu'il était « *absolument nécessaire au salut, pour toute créature humaine, d'être soumise au pontife romain.* » (( Bulle *Unam Sanctam* (18 Novembre 1302) )).

De plus, l'Écriture nous enseigne également que « *beaucoup de personnes du peuple se joignirent à ceux qui avaient abandonné la loi du Seigneur* » et que ces impies « *contraignirent le peuple d'Israël à s'enfuir dans des lieux cachés et dans des retraites de fugitifs.* » (1 Maccabées 1 ; 55-56). Ce passage Biblique fait référence à une période de vacance du pontificat ((La Sainte Bible selon la Vulgate, traduite par l'abbé Jean-Baptiste Glaire, p. 2207 (note de bas de page n°21) )) qui fut usurpé à quatre reprises durant le règne du Roi de Syrie, Antiochus IV Epiphane (175-167 av. J-C). En ce temps-là, un impie nommé *Jason* fomentât un complot en vue d'assassiner le souverain pontife *Onias III*, qui était le grand prêtre légitime (2 Maccabées 4 ; 7-34). Suite à cet événement tragique, les juifs ont été contraints de quitter Jérusalem.

Cet exil fut ainsi relaté dans nos textes sacrés : « *Et Mattathias dit : "Malheur à moi ! Pourquoi suis-je né pour voir la destruction de mon peuple et de la cité sainte, et*

***pour y demeurer lorsqu'elle est livrée aux mains des ennemis ? Les choses saintes sont entre les mains des étrangers, son temple est comme un homme ignoble. [...] Et Mattathias et ses fils déchirèrent leurs vêtements ; ils se couvrirent de cilices, et firent un grand deuil. Et ceux qui avaient été envoyés par le roi Antiochus vinrent là, afin de forcer ceux qui s'étaient retirés dans la cité de Modin à sacrifier et brûler de l'encens en renonçant à la loi de Dieu. Et beaucoup d'entre le peuple d'Israël y consentant, se joignirent à eux ; mais Mattathias et ses fils demeurèrent fermes. [...] Et il s'enfuit, lui et ses fils sur les montagnes et ils laissèrent tous ce qu'ils avaient dans la cité. Alors beaucoup de juifs qui cherchaient la loi de Dieu et la justice descendirent dans le désert ; et ils y demeurèrent avec leurs fils et leurs femmes, parce que les maux se sont abattus sur eux. »*** (1 Maccabées 2 ; 7-30).

Ce récit retraçant l'histoire de Mattathias – « *prêtre d'entre les fils de Joarib* » (1 Maccabées 2 ; 1) – peut aussi être mis en parallèle avec l'oracle du Seigneur disant : « *je visiterai mes brebis ; et je les délivrerai de tous les lieux où elles avaient été dispersées dans un jour de nuage et d'obscurité ; et je les retirerai d'entre les peuples, et je les rassemblerai de divers pays, et je les amènerai dans leur propre terre, et je les ferai paître sur les montagnes d'Israël.* » (Ézéchiël 34 ; 10-13). Du reste, la foi du peuple hébreux a aussi été mise à rude épreuve durant leur exil à Babylone (597-538 av. J-C) lors duquel un faux prophète du nom de Séméias usurpa la fonction de grand prêtre. Mais grâce à Dieu, son imposture a fini par être dévoilée au grand jour, comme nous pouvons le lire dans cet autre passage de la Bible : « *Et tu diras à Séméias, le Néhélamite : Voici ce que dit le Seigneur des armées, Dieu d'Israël : "tu as envoyé des lettres en ton nom à tout le peuple qui est dans Jérusalem et à Sophonias, fils du prêtre Maasias, et à tous les prêtres en leur disant que le Seigneur t'a établi prêtre à la place du pontife Joiada, afin que tu sois chef dans la maison du*

**Seigneur,**“ [...] et la parole du Seigneur fut adressée à Jérémie en disant : Voici ce que dit le Seigneur à Séméias, le Néhélamite : **“Séméias a prophétisé, et moi je ne l’ai pas envoyé ; il vous a fait vous confier dans un mensonge ; c’est pour cela que je visiterai Séméias le Néhélamite et sa race ; il n’aura pas d’homme de sa race assis au milieu de ce peuple, et il ne verra pas le bien que moi je ferai à mon peuple, dit le Seigneur, parce qu’il a proféré des paroles de prévarication contre le Seigneur. »** (Jérémie 29 ; 24-32).

De nos jours, ces versets sont plus que jamais d’actualité, dans la mesure où l’occupation du Temple de Jérusalem par les païens, ((Lorsque les juifs réussirent à reprendre aux païens le temple de Jérusalem, la première mesure qui a été mise en place par le grand-prêtre *Helcias* – sur les conseils du Roi *Josias* – fut d’éradiquer l’idolâtrie et la prostitution masculine, comme en témoignent les versets suivants : **« Alors le roi ordonna à Helcias, le pontife, aux prêtres du second ordre et aux portiers, de jeter hors du temple du Seigneur tous les vases qui avaient appartenu à Baal, au bois sacré et à toute l’armée du ciel, et il les brûla hors de Jérusalem, dans la vallée de Cédron, et il en emporta la poussière à Béthel. [...] Il détruisit aussi les petites maisons des efféminés, lesquelles étaient dans la maison du Seigneur... »** (4 Rois 23 ; 4-7). Cette réforme voulue par le Roi *Josias* s’inscrivait dans la continuité de la politique suivie par son prédécesseur, comme le montre cet autre passage de l’Écriture : **« Et Asa fit ce qui était droit en la présence du Seigneur, comme David son père ; il chassa les efféminés du pays, et le purifia de toutes les souillures des idoles que ses pères avaient fabriquées. »** (3 Rois 15 ; 11-12). Le moins que l’on puisse dire, c’est que depuis la fin du pontificat de Pie XII, l’Église Romaine – qui est le nouveau temple de Dieu – n’a jamais été autant profanée par les idolâtres et les sodomites...)) préfigurait manifestement la passion de l’Église Romaine, que les papes Pie IX ((*Pape Pie IX, Encyclique Singulari Quidem* (17 Mars 1856) : **« ... l’Église catholique est**



[...] le solide asile de cette foi et **le temple de Dieu...** » )) et Pie XI ((Pape Pie XI, Encyclique *Mortalium animos* (6 Janvier 1928) : « ... l'Église catholique est [...] la source de vérité, la demeure de la foi, **le temple de Dieu...** »)) ont tous les deux décrit comme le temple de Dieu.

« **Rappelons-nous ce que nos saints livres nous disent de la nation des juifs : Tant qu'ils n'ont pas péché contre leur Dieu leur sort a été prospère ; car Dieu hait l'iniquité. Mais quand ils se sont écartés de la voie que Dieu leur avait tracée, ils ont été vaincus dans les combats par un grand nombre de peuples. Or, la nation des juifs était comme une ébauche du peuple chrétien** et les vicissitudes de leur ancienne histoire ont souvent été l'image prophétique de ce qui devait arriver plus tard... » ((Encyclique *Sapientiae Christianae* (10 Janvier 1890).))

Pape Léon XIII

« Cette tradition dit, d'une part, que vers la fin des temps, **la puissance de Rome chrétienne cessera ; et, d'autre part, que Rome redeviendra païenne.** En sorte que l'Église finira comme elle a commencé, par une lutte gigantesque dont Rome, redevenue païenne, sera le centre et le foyer. Comme nous devons parler plus tard de la destruction de l'empire de Rome, nous nous contenterons de rapporter ici, sur cette partie de la tradition, le texte de Suarez. "Je n'ai jamais regardé comme un signe douteux de la fin des temps la destruction de Rome ; car cela est certain, et appuyé sur la tradition commune des pères, que nous regardons même comme apostolique." (De Antichr., lib. V. c. IX, n. 14). Venons à la seconde partie de la tradition, et donnons la parole à ses illustres témoins. "J'ajoute, continue Suarez, que, d'après le sentiment d'un grand nombre de sages, dont j'ai rapporté les paroles, il n'est pas incroyable que, vers les temps de l'antéchrist, ou pendant son règne, Rome, de nouveau envahie par des païens, redevienne païenne ; que **l'Église étant**

**bannie de son sein, ou tellement persécutée qu'elle soit obligée de se cacher dans un coin ou dans les cavernes de la terre ; et alors pourra s'accomplir parfaitement la prophétie de Saint Jean sur Rome païenne.**" (De Antichr., lib V, c. XXI, n. 7). Plus explicite que Suarez est le savant cardinal Bellarmin. "Plein de rage contre Rome, dit-il, Satan regagnera le terrain qu'il a perdu, et se jettera sur cette ville éternelle. Il s'en rendra maître et la désolera." (De sum. Pontif., lib. III, c. III). [...] Dans ses savants et très-orthodoxes commentaires, Cornelius à Lapede donne, sans nombre de doute ni d'hésitation, le retour de Rome au paganisme, vers la fin des temps. [...] "Aussi Dieu punira en elle et sa propre infidélité et l'ancienne infidélité de ses pères. **En un mot, de même qu'autrefois Babylone persécuta les juifs et les mit à mort ; ainsi, à la fin du monde, Rome païenne persécutera les chrétiens et les fera mourir** ((Aujourd'hui, les persécutions que subissent les chrétiens – de la part de ce que Mgr Gaume appelle la "Rome Païenne" – ne sont pas tellement d'ordre physique, comme cela pouvait être le cas du temps de l'Empire Romain, mais plutôt d'ordre spirituel. Notre Seigneur a dit : « **Ne craignez point ceux qui tuent le corps et ne peuvent tuer l'âme** » (Matthieu 10 ; 28). Or, puisque les modernistes s'attaquent précisément à nos âmes en essayant de détruire notre sainte religion, il ne faut donc pas sous-estimer la dangerosité de leur influence. En effet, comme l'a très justement rappelé Mgr Donald Sanborn : « À la fin du livre des Rois, on peut lire la terrible défaite de l'armée Israélienne après une bataille désespérée contre les Philistins. Leur roi, Saül, était distrait par une obsession de longue date : tuer David, et ce pour la simple et unique raison que David l'avait défait au combat. Prise au dépourvu, l'armée Israélienne fut massacrée ; Saül, mortellement blessé, se suicida en se laissant tomber sur son épée. Tout cela se passait sur la montagne de Gelboé : "Cependant, **les Philistins combattaient contre Israël ; et les hommes d'Israël s'enfuirent devant les Philistins, et tombèrent morts sur la montagne de Gelboé**" (1

Rois 31 ; 19). David, qui n'avait pas pris part à la bataille, fut submergé par le chagrin. Il pleurait Saül, son persécuteur, parce que c'était son roi. Il pleurait Jonathan, son plus cher ami. Il pleurait les hommes valeureux d'Israël, tombés sur la montagne : "Ô Israël ! Les illustres ont été tués sur tes montages, comme des forts sont-ils tombés ?" (2 Rois 1 ; 19). [...] Chaque année, en Juin et en Juillet, le prêtre, en lisant son bréviaire, récite à plusieurs reprises la plainte de David sur les événements de Gelboé : [...] "Montagnes de Gelboé, que ni pluies, ni rosées, ne viennent sur vous, là où sont tombés les braves d'Israël." Lorsque l'on considère qu'Israël, dans l'Ancien Testament, est la **préfiguration de l'Église Catholique dans le Nouveau**, et que les Philistins, ennemis de longue date des Israélites, sont une **préfiguration des ennemis de l'Église**, il est difficile de ne pas faire la comparaison avec notre époque. **Jamais l'Église n'a été autant harcelée par ses ennemis ; jamais avec autant de succès. Jamais auparavant l'Église n'avait mené un combat aussi décisif contre ses ennemis. C'est vraiment pour elle la montagne de Gelboé. La bataille est féroce. Les Philistins sont naturellement les modernistes. Les Israélites sont les catholiques fidèles à leur Sainte Foi.** Là où les Philistins s'étaient réunis en une force terrible pour répondre à l'humiliation subie avec le meurtre de Goliath ; à notre époque, ce sont **les modernistes, humiliés sous le règne de Saint Pie X, qui ont assailli l'Église avec une vigueur nouvelle.** Cependant, les braves d'Israël – [c'est-à-dire] **les catholiques fidèles – tombent peu à peu, massacrés dans ce funeste combat.** [...] [Vous, la FSSPX] Vous dénoncez comme "schismatiques" tous les prêtres déclarant que les hérétiques n'ont pas d'autorité sur les catholiques. Vous les avez persécutés, chassés, calomniés, et réduits dans de nombreux cas à la pauvreté et à la misère. [...] **Déclarez la guerre une bonne fois pour toutes à ceux qui ont détruit notre Foi.** [...] Prenez une position catholique contre les ennemis de l'Église, [...] **abattez le Goliath du Novus Ordo.** » (Cf. Article : "La montagne de Gelboé." Publié

dans le n°12 de la revue : "Sacerdotium" en 1994).)) ; car elle sera alors ce qu'elle fut autrefois, la capitale de l'idolâtrie et de toute sorte d'abomination." (In Apoc., v, 1 et 6). [...] Cette lugubre destinée de Rome n'est nullement contraire aux promesses faites à l'Église et au Siège Apostolique. "L'un et l'autre persévèreront toujours dans la foi et dans la possession de la chaire de Pierre. Placée dans un lieu ou dans un autre, cette chaire ne périra pas plus que la foi, dont elle est la source. **Toujours l'Église demeurera visible, fut-elle obligée de fuir aux montagnes et de se cacher en grande partie dans les cavernes et les déserts.**" (Suarez, De Antichr., lib V, c. VII. n. 14). "Dieu permettra cette chute de Rome, ajoutent les interprètes, afin que nous distinguions la ville, de l'Église ; Rome, de la chaire de Pierre, et que les Romains apprennent que ce n'est ni à leurs mérites, ni à la majesté de cette ville, mais à la faveur de Jésus-Christ et de Saint Pierre, qu'ils sont redevables de posséder le Siège Apostolique et la Métropole de l'Église." (Cor. in Apoc., XVII, 1). » (( Où en sommes-nous ? Étude sur les événements actuels. Chapitre XI, p. 80-87 ))

Mgr Jean-Joseph Gaume

---